



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

UNEDIC

Question écrite n° 11735

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation de l'UNEDIC. Un accord du 20 décembre 2002, conclu entre certains syndicats et le MEDEF, prévoit une baisse des droits d'accès et du niveau d'indemnisation des chômeurs, pénalisant plus particulièrement les jeunes et les plus de cinquante ans. En conséquence, il lui demande de bien vouloir le tenir informé de sa position quant à cet accord et de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11735

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2003, page 914

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)